

renouvellement titre de séjour

Par endong, le 21/09/2012 à 16:46

Bonjour,

Je suis étudiant étranger. Ce début novembre je vais aller à préfecture pour renouveler mon titre de séjour. Mais cette année la situation pour moi paraît un peu compliqué, je ne connais pas bien le système, je prie quelqu'un entre vous puisse m'aider.

L'année dernière je suis diplômé d'un master 2 à Jussieu. Et puis je me suis inscrit à un master (un peu différent que mon domaine précédent) à Jussieu, pour avoir la carte de séjour. Après je n'étais pas sérieux au cours de l'année passée, car ce nouveau domaine ne m'attire pas, je voulais revenir à mon domaine origine. Donc après un mois de cours, j'ai abandonné le cours et non plus assister aux examens...Pourtant, au seconde semestre, j'ai suivi une formation de langue anglaise, en vue de préparer mon futur métier.

Pour cette année, je me suis inscrit à master 2 dans une autre école, et dans mon domaine origine. Je veux vraiment le finir, car il peut me donner un peu d'opportunité pour le futur. Mais le problème lié à renouvellement de titre de séjour me fait peur, car je ne peux pas fournir les résultats, ni attestation d'assiduité de l'année passée. Est-ce que je peux le remplacer par mon diplôme de langue anglais? Sinon, qu'est-ce que je pourrai faire?

Merci d'avance.